

Département de la
Charente - Maritime

Ville de ROYAN

OBJET :

Secours aux familles
des victimes de l'acci-
dent du 15 Mai 1965

65078



EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 Mai 1965

le vingt deux mai mil neuf cent soixante cinq, à dix sept heures, le Conseil Municipal de ROYAN s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Noël de LIPKOWSKI, Député-Maire d'après convocations faites le 18 Mai 1965.

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, MATRAS, BISCAYE, Melle FOUCHE, MM. BENDER, COLLE, MOUCHOT, BOUCHET, BETOUS, GACHET, NAULIN, BOUDET BROTEAU, Mme BIDEAU, M. VULTAGGIO, OSQUIGUIL, REIX, CAMBLONG, STIPAL, TETARD, NARTEAU et BUJARD

Représentés : M. DOMECCQ par M. de LIPKOWSKI
M. LANUSSE par M. MATRAS
M. PECHEVIS par M. VULTAGGIO

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 29 du Code Municipal, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. BETOUS ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le 15 Mai dernier, deux ouvriers portugais d'une entreprise royannaise étaient tués par l'explosion d'une mine de guerre, laissant dans le besoin femmes et enfants.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- Considérant qu'une aide doit être apportée aux familles des victimes de ce drame navrant,
- Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 20 Mai 1965,

DECIDE :

- d'allouer un secours de 500 Fr (cinq cents francs) à chacune des familles de :

FIRMINO LOPEZ
et ABIDIO GONCALVES

qui sera prélevée sur le crédit du chapitre 970 - article 669 "Dépenses imprévues".

.../...

- de charger Monsieur le Député-Maire d'effectuer toutes démarches qui s'avèreraient nécessaires pour assurer la remise des fonds aux familles intéressées.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre MM. Les Membres Présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
Pour le Député-Maire,
L'Adjoint Délégué,



M. Dubois



APPROUVÉ

ROCHEFORT-s-MER, le 8 JUIN 1963
Le Sous-Préfet,

Lauré

1963
1963